

# 1.4. L'intégration entre les secteurs formel et informel dans les villages de métier du delta du fleuve Rouge (Vietnam)

*Sylvie Fanchette  
Nguyen Xuan Hoan*

## Introduction

Dans le delta du fleuve Rouge, l'industrialisation s'est développée dans les villages de métier depuis plusieurs siècles. Pratiqué parallèlement à l'agriculture, l'artisanat de petite envergure a, jusqu'au *Doi Moi*, été contenu au sein des habitations villageoises. Ces activités se sont multipliées car l'agriculture irriguée, pourtant très intensive, ne pouvait pas nourrir une population très dense (plus de 1 000 habitants au km<sup>2</sup>) et sous-employée une partie de l'année. Ces villages produisent des articles et des services destinés à la vie quotidienne (agro-alimentaire, objets de culte, produits industriels et matériaux de construction, services commerciaux et de transport, etc.) et à l'exportation (vannerie, meubles, vêtement en laine et objets d'art, etc.). Depuis le *Doi Moi*, on assiste à une rapide croissance et diversification de la production, à un élargissement de la surface

de production et à l'embauche de nombreux villageois travaillant en sous-traitance.

Les Comités populaires des provinces ont mis en place des politiques afin de promouvoir les petites et moyennes entreprises (PME) dans les zones rurales. Ils ont surtout poussé les entreprises informelles à se constituer en sociétés à actions ou à responsabilité limitée (SARL) et, pour les plus petites, à intégrer des coopératives. Cependant, cette industrialisation villageoise initiée « par le bas », avec des capitaux locaux et des innovations techniques particulières, rencontre des difficultés pour se formaliser, malgré les nombreuses politiques incitatives.

Tout d'abord, la politique de l'État et des provinces en matière d'appui aux PME rurales entre en contradiction avec leurs politiques

foncières et industrielles, dans le contexte de l'extension de la ville de Hanoï<sup>[29]</sup> et de la mise en place du futur plan d'aménagement de la province de Hanoï. La période du « *small is beautiful* » est apparemment révolue<sup>[30]</sup> et l'État, dans son désir de modernisation du pays à l'aide des capitaux étrangers, se tourne vers la grande industrie et la construction de grands parcs industriels, tout en continuant à subventionner les entreprises d'État. En matière d'accès au crédit, celles-ci reçoivent l'équivalent de 22 M VND/travailleur, celles du privé déclaré 6 M VND/travailleurs et celles du secteur informel 2 M VND/travailleur (UNIDO, 1998).

L'accès au foncier des petites entreprises villageoises devient de plus en plus difficile en raison de sa libéralisation et de l'arrêt du subventionnement des zones artisanales. La situation est ainsi contradictoire : la grande industrie mécanisée au potentiel d'embauche limité est la plus soutenue par les autorités, notamment pour accéder au foncier. En revanche, les petites entreprises dans les villages de métier très intensives en main-d'œuvre avec un capital limité bénéficient de peu d'aide, et ceci, malgré les bonnes intentions des nombreuses résolutions édictées à leur endroit.

Par ailleurs, l'approche formelle/informelle ne permet pas, selon nous, d'expliquer la situation du marché du travail non agricole dans les zones surpeuplées du delta du fleuve Rouge car les limites entre ces deux secteurs sont

floues, du fait de la très forte intégration entre la multitude de micro et petites entreprises familiales non déclarées et les entreprises formelles des villages de métier.

En effet, la plupart des villages de métier sont organisés en *clusters* et sont liés par des relations de complémentarités et d'échanges au sein de chaînes de production qui se complexifient de plus en plus face à la mécanisation de certaines étapes de fabrication et à la diversification des activités. Dans un contexte de très fortes densités de population et de sous-emploi rural, les villages de métier offrent à de nombreux ruraux ayant peu de capital pour investir de participer à la chaîne de production artisanale en effectuant une étape (simple ou plus ouvragée).

Nous présenterons ici le mode d'organisation des *clusters* de villages de métier et la nature des liens entre les entreprises (déclarées et non déclarées). Nous développerons l'hypothèse selon laquelle la force du *cluster* dépend de la complémentarité entre les types d'entreprises et de la flexibilité de ces relations entre terme d'utilisation de la main-d'œuvre, de l'espace et des marchés ciblés. La politique de formalisation des PME (politique qui ne prend pas en compte la particularité de ces chaînes de production basée sur la complémentarités des différents types d'entreprises de tailles fort différentes) risque de remettre en cause la dynamique des *clusters* et de renforcer la concurrence entre les entreprises formelles.

[29] Le 1<sup>er</sup> août 2008, suite à la promulgation d'une décision du Premier ministre, la ville-province de Hanoï a absorbé la province limitrophe de Ha Tay, le district de Me Linh (province de Vinh Phuc) et quatre communes de la province de Hoa Binh. L'annexion de ces territoires a plus que triplé sa superficie (3 300 km<sup>2</sup> contre 900 km<sup>2</sup>) et doublé sa population (6,4 millions d'habitants contre 3 millions auparavant). Dans ce nouveau cadre territorial, un schéma directeur ambitieux a été signé par le Premier ministre en octobre 2011 pour promouvoir le développement économique et le rayonnement de la capitale à l'horizon 2030 et l'aligner sur les grandes capitales asiatiques.

[30] Pendant la guerre, l'industrie avait été dispersée dans les villages pour limiter la destruction des infrastructures par les bombardements et approvisionner localement les populations.

### 1.4.1. Les *clusters* de villages de métier : un système de production localisé grand pourvoyeur d'emplois informels

#### L'emploi et les villages de métier : vous avez dit informel ?

*Un dénombrement très variable selon les sources*

Le dénombrement des actifs permanents ou temporaires dans les villages de métier varie selon les sources, en fonction de la définition que l'on donne à ces villages. Plusieurs organismes ont mené des enquêtes exhaustives en se basant sur une définition plus ou moins restrictive.

- L'enquête *Ministry of Agriculture and Rural Development (MARD)/Japan International Cooperation Agency (JICA)*, effectuée en 2002 définit les villages de métier suivant deux critères : au moins 20 % de la population active s'adonnent à l'artisanat à plein temps ; les autorités locales reconnaissent l'importance de la production artisanale pour le village.

Selon cette enquête, on dénombre plus de 1,3 million d'actifs en 2002 répartis dans 2017 villages de métier dans tout le pays, soit 2,5 % des villages. La province la plus riche en villages artisanaux est celle de l'ancienne Ha Tay (409 villages et 337 000 actifs). Avec une définition si peu limitative, le nombre de villages est cependant peu élevé, et celui de la main-d'œuvre très faible.

Cependant, dans les faits, cette enquête sous-estime les villages les plus industrialisés ou s'adonnant à la fabrication de produits pour la construction, non considérés comme artisanaux. La province de Bac Ninh compte 62 villages de métier, alors que l'enquête MARD/JICA n'en recense que 32. Enfin, à ces travail-

leurs occupés la majeure partie de l'année par l'artisanat et la petite industrie et recensés par l'enquête, s'ajoutent les innombrables travailleurs familiaux et ouvriers d'appoint qui participent de façon temporaire à l'activité de ces villages et apportent un soutien durant les périodes de commandes importantes.

- L'enquête de l'Association des villages de métier du Vietnam concerne les villages ayant une activité depuis au moins 50 ans, dont 50 % de la production est d'origine artisanale et dont au moins 30 % de la population s'adonne à cette activité.

Selon cette définition, le Vietnam compterait 2 790 villages de métier et 11 millions d'artisans. L'association des villages de métier dénombre l'intégralité des ruraux s'adonnant à l'artisanat, qu'ils travaillent de façon saisonnière ou non. Cette définition, très large, est motivée par le souhait de l'association de montrer l'importance de ce système de production localisé dans les campagnes et de pousser les services publics à les promouvoir.

- Les services du développement rural des provinces. Chaque province à sa propre définition des villages de métier. Selon le comité populaire de l'ancienne province de Ha Tay, un village de métier devait comprendre au moins 50 % d'actifs à plein temps dans l'artisanat, laquelle activité représentant 50 % des revenus des villages. En 2006, on y dénombrait 260 villages de métier, alors que le MARD/JICA en dénombrait 460 en 2002. Les provinces cherchent à définir, à leur manière, les villages de métier pour mieux les cibler et mettre en place des politiques de promotion de l'artisanat.

Les différences de définitions, et donc de villages et d'artisans dénombrés, révèlent les divergences d'intérêts politiques et économiques entre les organismes qui en ont la charge.

Elles sont symptomatiques de la fragmentation de la politique de développement rural entre de multiples ministères et services provinciaux.

*Les villages de métier : le règne de l'informel et des petites unités de production*

Les entreprises sont pour la plupart de petite taille et non déclarées ; seule une minorité d'entreprises est enregistrée sous la forme

de société, compagnie, coopérative ou entreprise privée. Selon le Comité populaire de la province de Bac Ninh, en 2005, 89 % des actifs de l'artisanat travaillaient à leur domicile, et 11 % seulement dans des compagnies et des coopératives.

**Tableau 9** *Nombre d'entreprises et d'actifs selon le type d'entreprise de la province de Bac Ninh (delta du fleuve Rouge) en 2005*

Types d'entreprises	Concepts associés	Nombres d'actifs
Compagnies et sociétés	308	8061
Entreprises privées	202	
coopératives	214	
Foyers non déclarés	18 415	72 608

Source : Comité Populaire Bac Ninh, 2005.

Cependant, chaque type d'activité (textile, papeterie, vannerie ou meubles d'art) a ses spécificités : longueur de la chaîne de production, division du travail, possibilité de mécaniser certaines parties du processus et de maintenir une partie manuelle. Celles-ci modèlent les relations entre les entreprises de statuts variés au sein des *clusters*. Par ailleurs, la plupart des entreprises formelles ne déclarent qu'une minorité de leurs employés et font travailler en sous-traitance, à domicile, une multitude d'artisans appartenant au secteur informel.

**L'organisation en *clusters* : le moyen d'intégrer les villages et les entreprises de différentes capacités de production et statuts au sein de la chaîne de production**

Un *cluster* de villages de métier est un système productif localisé qui regroupe des entreprises très variées en termes de taille, de statut, de modes de production et de techniques. Il comprend un nombre variable de localités et d'entreprises déclarées ou non. Le fonctionnement de ces *clusters* dépend de la nature des activités qui y sont pratiquées. La concentration géographique de petites entreprises peut être associée avec le développement des réseaux marchands : elle favorise les économies d'échelles et une meilleure utilisation des

réseaux de fournisseurs et la diffusion des savoir-faire au sein d'une société profondément villageoise où plusieurs générations vivent sous le même toit. Ainsi, la proximité entre les entreprises au sein du *cluster* participe à la rapide mise en connexion d'une multitude de foyers et d'entreprises au sein d'un réseau de connaissance et de praticiens de savoir-faire complémentaires.

*La division du travail et la spécialisation des villages au sein de la chaîne de production : la cohésion du cluster*

Ces *clusters* s'organisent à trois niveaux.

- Organisation entre les villages : un *cluster* de villages est composé d'un centre principal (la « locomotive ») où sont localisés les plus grands producteurs et donneurs d'ordre, des entreprises déclarées, souvent mécanisées et regroupées au sein d'une zone artisanale. Il existe plusieurs types de relations inter-villageoises au sein de ces systèmes. Chaque village est spécialisé dans un type de produit mais dépend des autres pour :

- l'approvisionnement en matières premières (commerce, tri, recyclage) : pour les villages utilisant des matières recyclées, il existe une longue chaîne de traitement de ces matières. Dans le cas de la papeterie, ce sont différents types de tris (chutes de papier de bonne qualité, papiers usagers, sacs de ciment, etc.). Les ateliers qui s'y adonnent appartiennent en général aux villages secondaires et plus pauvres du *cluster* qui ont une importante main-d'œuvre mais peu de moyens pour monter des ateliers mécanisés. Dans le village donneur d'ordre, les personnes âgées et les enfants participent à ce type d'activités ;
- la transmission de savoir-faire : certains villages possèdent une spécialisation artisanale

depuis des siècles et participent à la fabrication d'objets de luxe ou d'art (sculpture, incrustation de nacre, menuiserie, etc.). Ce sont souvent des villages dans lesquels les artisans n'ont pas le sens du commerce et de la promotion de leur activité et dépendent, dans ces domaines, des villages plus dynamiques ;

- la transmission d'espaces de production : les donneurs d'ordre des villages-mères sont très consommateurs de terrains ; or, en l'absence de terres suffisantes dans leur village, ils louent des parcelles dans les villages limitrophes pour y installer des ateliers ou des magasins. Ce phénomène a créé une hausse des prix fonciers dans ces villages d'accueil au détriment de leurs artisans ;
- la fourniture de services (transports, commerces, marchés de matières premières, ateliers de réparation des machines) ;
- la disposition d'autres activités annexes liées à l'activité principale (emballage des produits, services de teinturerie ou couture pour les villages du textile) ;
- l'approvisionnement en main-d'œuvre (sous-traitance, ouvriers ou apprentis). L'extension de l'aire d'embauche des villages les plus actifs au sein du *cluster* s'effectue vers deux directions : les communes les plus proches pour la sous-traitance et l'embauche d'une part des ouvriers temporaires, et les provinces des marges du delta, pour les ouvriers de plus longue durée, sans expérience mais demandant des salaires plus faibles et supportant des conditions de travail difficiles.
- Organisation au niveau villageois : le travail est divisé entre des entreprises complémentaires, chacune effectuant soit une étape du processus de production soit un type de produits. Sous l'effet de la mécanisation et de la diversification de la production, une plus

grande division du travail s'opère entre foyers et allonge la chaîne de production. La matière première de récupération (papier ou métaux) est échangée au sein d'une longue chaîne de collecteurs, puis est triée dans une multitude de foyers (dans le cas du papier), ou transformée par des artisans qui ont investi dans des machines<sup>[31]</sup>.

- Organisation entre les entreprises villageoises et les entreprises formelles des zones industrielles : des grandes entreprises installées dans les zones industrielles urbaines sous-traitent aux ateliers spécialisés des villages de métier la fabrication de pièces détachées. On rencontre ce type de relations dans la métallurgie.

#### *Un système de sous-traitance et d'intégration du SI au SF inséparable de la notion de cluster*

La division du travail entre les villages du *cluster* se fonde en grande partie sur la sous-traitance de la main-d'œuvre au sein d'une hiérarchie de villages. Les plus dynamiques – qui regroupent de nombreuses sociétés privées localisées dans le village mère, en général – sont liés aux entreprises familiales de leurs voisins par des relations contractuelles. Ils sont à l'origine de l'activité qu'ils ont diffusée dans leur voisinage, soit à l'époque collectiviste par le biais des coopératives, soit depuis le *Doi Moi* par apprentissage. Il existe trois types de sous-traitance :

- la sous-traitance de la partie manuelle d'un article ne demandant pas de savoir-faire : le tressage du rotin et du bambou dans le cas de la vannerie. De grandes entreprises formelles

signent des commandes avec des clients étrangers et sous-traitent leurs commandes à des chefs de production résidant dans différents villages du *cluster* spécialisés dans un type de produit. Ceux-ci redistribuent ensuite le travail à une multitude de foyers qui n'effectuent que la partie manuelle du processus de production ;

- la sous-traitance de la partie effectuée par des machines simples à des ateliers sans véritable formation mais mécanisés ;
- la sous-traitance des parties ouvragées d'un objet qui demande un savoir-faire spécifique.

#### *Une division du travail croissante et un allongement de la chaîne de production*

La chaîne de production est globalement divisée en plusieurs étapes :

- le traitement des matières premières : certaines sont recyclées (papier ou métaux) et doivent être triées et fondues pour être transformées en lingots (dans le cas des métaux) ; d'autres nécessitent une étape de transformation préalable (pré-tricotage et teinture, dans le cas des fils pour le textile) ou de traitement contre les moisissures ou les insectes (cas du bambou ou du rotin). Cette étape est souvent effectuée dans les ateliers familiaux indépendants qui vendent la matière première prête à l'emploi, soit à des donneurs d'ordre soit à d'autres ateliers familiaux ;
- la matière première est ensuite traitée directement par les artisans ou distribuée aux sous-traitants par les donneurs d'ordre :
  - dans le cas du traitement direct de la matière première par les artisans, il existe toute

[31] Dans le cas de la métallurgie, les fondeurs vendent le métal recyclé sous forme de lingots, qui seront aplanis par des entreprises équipées de presses mécanisées. Ces dernières vendront, à leur tour, des plaques prêtes à l'emploi aux artisans qui les découperont pour fabriquer marmites, plateaux ou gongs.

- une division du travail, chacun effectuant une étape du processus en fonction de ses savoir-faire ou de ses machines, et revendant à un autre artisan la partie semi-finie de son article ;
- dans le cas de la sous-traitance, le donneur d'ordre donne à effectuer la partie la plus manuelle de l'article, la plus ouvragée ou celle requérant l'usage d'une machine à des ouvriers.
  - les objets semi-finis sont regroupés dans l'atelier du donneur d'ordre où sont effectués les contrôles, les finitions et l'emballage.

La sous-traitance à domicile relève de l'extrême division du travail et de la rationalisation du système de production, chaque ouvrier rentabilisant son savoir-faire (ou son manque de savoir-faire), sa machine, etc. Par ailleurs, il s'inscrit dans un espace de production limité, les donneurs d'ordre n'ayant pas de place dans leur atelier pour contenir tous les ouvriers effectuant les diverses étapes du processus de production. C'est un système flexible en termes d'utilisation de la main-d'œuvre : on ne fait travailler les sous-traitants que pour répondre aux commandes, pendant une durée limitée. Certaines activités très manuelles, comme la vannerie, nécessitent l'embauche de plusieurs centaines d'ouvriers pour répondre rapidement aux commandes.

Cette forte division du travail (au sein de l'atelier et entre les sous-traitants) relève aussi du désir des donneurs d'ordre et des patrons de garder le secret de fabrication des articles dans un contexte d'ouverture des ateliers sur l'extérieur. En effet, les patrons ont peur que

les ouvriers, en sachant exécuter toutes les étapes de la production, ne se mettent à leur compte pour reproduire les articles qu'ils fabriquent et ne leur porte ainsi ombrage. Seul le patron sait se servir de toutes les machines qui sont dans son atelier, les ouvriers étant spécialisés dans le maniement d'une seule machine. Jusqu'à récemment, les techniques de fabrication connues au sein d'un village ou d'une famille étaient tenues secrètes<sup>[32]</sup>. Avec la croissance de la production et l'extension de la sphère d'embauche, de nombreux villageois des alentours partagent le quotidien des artisans des villages-mères et leur savoir-faire, mais de façon fragmentaire. Les petites entreprises, sans atelier ni machines, ne possédant qu'un faible capital peuvent ainsi participer au processus de production pour répondre aux commandes.

#### *Des relations de confiance entre les donneurs d'ordre et les sous-traitants*

Les entreprises donneuses d'ordre sont liées par des relations non contractuelles à leurs sous-traitants, ces derniers n'étant pas déclarés. On pourrait s'interroger sur la nature de la confiance qui lie les deux types d'acteurs pour le respect des calendriers de production et la qualité des produits. Les entreprises de menuiserie d'art, par exemple, qui utilisent des matières premières coûteuses (tel le bois précieux), approvisionnent les sous-traitants. En cas de carence de fabrication, le donneur d'ordre doit être remboursé. Dans ce secteur, nous avons relevé plusieurs types de relations :

- voisinage, liens familiaux ;
- savoir-faire techniques (possession de machines) ;

---

[32] Même les jeunes filles ne faisaient pas partie du cercle des initiés car elles risquaient, en cas de mariage avec un homme d'un autre village, de divulguer les savoir-faire.

- savoir-faire spécifiques (sculpture, incrustation de nacre) ;
- liens de connaissance tissés dans le cadre de l'apprentissage (certains patrons d'atelier de Dong Ky forment les ouvriers d'autres villages. Ceux-ci se mettent à leur compte dans leur domicile et sont sous-traités ensuite spécifiquement par leur ancien patron).

À La Phu (tricotage), les sous-traitants sont introduits auprès des donneurs d'ordre par des connaissances, des ouvriers travaillant à leur domicile ou par des personnes issues d'un village qui travaille habituellement pour le village-mère.

Pour tester le sous-traitant, le donneur d'ordre lui avance du fil, un modèle qu'il doit reproduire et lui demande une caution pour la première commande. Si le travail est satisfaisant, à la deuxième commande, aucune garantie n'est demandée. Les grandes entreprises formelles font signer des "contrats" dont la validité n'est pas garantie car le sous-traitant n'est pas enregistré.

Des filières existent entre certains villages pourvoyeurs de main-d'œuvre et d'autres qui embauchent. La multiplicité des liens entre ces localités et l'ancienneté de leurs relations sont des gages de confiance.

### La variabilité du système d'intégration entre les entreprises et les villages selon les activités

Les relations entre les entreprises dépendent de la nature des activités (longueur de la chaîne de production, marchés de l'export ou domestique).

### *Le cluster de meubles d'art piloté par Dong Ky : une chaîne de production très longue et impliquant des savoir-faire variés*

La chaîne de production fonctionne de la manière suivante. On compte huit étapes pour la fabrication d'un meuble, parmi lesquelles : le débitage, le premier traitement des pièces, la sculpture, l'incrustation de nacre ou le vernissage, l'assemblage. Il existe une géographie de ces ateliers spécialisés qui dépend à la fois du besoin en superficie de production et des nuisances qu'ils créent (Dubiez et Hamel, 2009). Une partie de la chaîne de production est effectuée dans des ateliers du village ou des autres villages du *cluster*, tandis que d'autres le sont dans l'atelier du donneur d'ordre.

### Chaîne de production : les parties sous-traitées

- parties manuelles ne demandant pas beaucoup de savoir-faire : Les entrepreneurs de Dong Ky sous-traitent les artisans de leur propre village et celui voisin de Lang Cho qui se sont mis à leur compte depuis une dizaine d'années, après y avoir été formés en apprentissage ;
- étapes de la fabrication de l'article nécessitant des machines (ponceuses, scieuses, raboteuses, perceuses, etc.) : à Dong Ky, chaque atelier est spécialisé dans une étape de fabrication, chacune étant déterminée par un type de machine ;
- étapes requérant une spécialisation artisanale ; les entrepreneurs déclarés de Dong Ky sous-traitent les parties les plus ouvragées et sculptées des meubles aux artisans spécialisés du *cluster* : commune de Huong Mac (Kim Thieu, spécialisé dans la sculpture de statues, Huong Mac dans celle des chaises, et Mai Dong, dans celle des autels des ancêtres) ; commune de Phu Khe (Phu Khe Thuong, autrefois spécialisé dans la sculp-



ture d'objets rituels et les charpentes ouvragées) et Phu Khe Dong, Tien Bao et Nghia Lep, où l'activité s'est récemment développée ; village de Thiet Ung (Ven Ha, Hanoi) spécialisé dans la sculpture des bouddhas, des phénix, des tortues, et, plus récemment, dans la menuiserie ; commune de Chuyen My (Ha Tey, à une soixantaine de km) pour l'incrustation de nacre. 500 incrusteurs se sont installés de façon temporaire à Dong Ky ; ils effectuent la plupart des parties ouvragées des meubles et contrôlent le commerce de la nacre.

Bien qu'ils disposent d'un savoir-faire ancestral (Phu Khe est spécialisé depuis plus de mille ans dans la sculpture) ou qu'ils aient été formés dans les coopératives, la plupart des artisans des villages limitrophes ne bénéficient pas de revenus suffisants et de relations sociales et commerciales leur permettant de travailler à leur compte. Ils n'ont ni l'esprit d'entreprise de leurs homologues de Dong Ky (insérés dans les réseaux commerciaux depuis plusieurs siècles) ni les ressources financières pour acheter du bois. Seules cinq ou six entreprises de Phu Khe et autant de Huong Mac sont déclarées et capables d'exporter directement vers la Chine.

#### Étapes effectuées dans l'atelier du donneur d'ordre

Les entreprises de Dong Ky embauchent des ouvriers non qualifiés (en général des femmes) qu'ils forment en apprentissage dans leurs ateliers pour assembler les pièces sous-traitées, exécuter les finitions (ponçage et vernis), la découpe du bois ou pour traiter les petites commandes. En 2006, environ 5 200 travailleurs réguliers et irréguliers originaires des villages alentours et des provinces limitrophes (Ha Tay, Hanoi et Bac Giang) travaillaient dans les ateliers de Dong Ky. Un marché de

main-d'œuvre temporaire y est actif pour l'embauche de journaliers.

#### Marchés de matières premières

Dong Ky se situe au centre d'un large réseau commercial (de bois et de meubles) dont les ancrages sont nationaux et internationaux (Cambodge, Chine, Laos). Avec l'ouverture économique, ce réseau s'est élargi.

Au sein de cet espace social de production, savoir-faire et proximité comptent pour la réalisation d'un objet. Or, compte tenu de la longueur de la chaîne de production dans l'activité du meuble d'art dont les parties à assembler sont généralement lourdes, et la division du travail entre de nombreuses entreprises extrême, une certaine organisation de l'espace de production est nécessaire (trop de trajets impliquant un surcoût). La proximité entre les ateliers exécutant les différentes étapes de la production est donc nécessaire (Dubiez et Hamel, *ibid.*) :

- les ateliers de débitage sont situés sur les grands axes du village. Il n'y en a qu'une vingtaine car ce type d'ateliers prend beaucoup de place (la machine occupant à elle seule 24 m<sup>2</sup>) et coûte cher (300 M VND). Ces ateliers ne fonctionnent que la journée : il leur est interdit de fonctionner la nuit à cause des nuisances sonores ;
- Les ateliers de teinture, très polluants, sont relégués en périphérie du village ou près de la rivière ;
- d'autres ne prennent pas beaucoup de place (ex : nacre) et se situent dans les petites maisons abandonnées par les artisans installés dans la zone artisanale et localisées le long des axes secondaires ;
- certaines activités (pré-sculpture en relief ou par percement de dessins dans le bois avec

des machines, dites *ven lo*, ou *lay nen*, et la sculpture des objets de culte par des spécialistes) très demandées, sont réparties dans chaque hameau pour que les artisans puissent bénéficier de leurs services.

Cette répartition spatiale des activités change en fonction des variations du prix du foncier, de l'évolution des marchés et de la demande, et de l'application plus stricte des lois environnementales. Ainsi, les ateliers spécialisés dans telle activité ou ayant tel type de machine seront dispersés dans chaque hameau afin que les fabricants puissent avoir facilement accès à leur service.

#### *La Phu : un cluster spécialisé dans le tricot et la confiserie aux savoir-faire limités*

L'activité du tricot est ouverte vers deux marchés :

- le marché international (*i.e.* pays d'Europe de l'Est : anciens marchés des coopératives de l'époque collectiviste) concerne les entreprises déclarées. Il est limité dans le temps (février à septembre) pour l'hiver européen ;
- le marché national : pull-over de qualité médiocre pour les provinces montagneuses, chaussettes (marché de Dong Xuan à Hanoi) et bords de manches et de cols pour les entreprises textiles nationales. Pour éviter la concurrence chinoise ou des entreprises textiles modernes nationales, le *cluster* de La Phu vise le marché bas de gamme et cherche à diversifier sa production.

Le système de sous-traitance varie selon les deux types de marchés.

- Dans le cas du marché international, les donneurs d'ordre déclarés sous-traitent le tricotage des pièces de pull-overs à une multitude de petits ateliers familiaux dotés d'un type de machine. Ils fabriquent soit les

manches, soit le corps des pull-overs (tout dépend des machines dont ils disposent). Les donneurs d'ordre les approvisionnent en fil et, parfois, leur louent ou prêtent une machine. Le sous-traitant ne vend que sa force de travail. Cette partie de pull-over est facile à fabriquer et ne nécessite pas de machines coûteuses. Ces ateliers se situent dans les villages des alentours, plus pauvres que ceux de La Phu, et n'ont pas beaucoup de savoir-faire, de capitaux ni de relations avec des grossistes. Dans les entreprises des donneurs d'ordre, les ouvriers n'exécutent que les parties les plus rentables des articles qui nécessitent des machines particulières et ils effectuent les finitions, l'assemblage et l'emballage. Un nombre limité d'ouvriers temporaires originaires des villages sous-traités travaille dans les ateliers du centre du *cluster*. En général les artisans préfèrent être leurs propres patrons et travailler à domicile ; ils n'acceptent pas les dures conditions de travail et les faibles salaires de ces grands ateliers. La plupart des ouvriers sont originaires des provinces éloignées.

- Dans le cas du marché national, les artisans sont soit sous-traités par les donneurs d'ordres (pour le repassage et l'emballage des chaussettes, par exemple), soit ils exécutent une étape de la chaîne de la production (les cols et les manches de tricots ou chemises) sur des machines spécialisées. Dans ce cas, ces artisans spécialisés reçoivent des commandes de grandes entreprises textiles ou de commerçants de Hanoi (en général, ils travaillent pour plusieurs clients) à qui ils vendent leurs produits. Ils achètent eux-mêmes le fil, ont investi dans des machines sophistiquées auxquelles les petits sous-traitants n'auraient pas accès, et n'entretiennent pas de relations de subordination comme ces derniers. Ils sous-traitent la tein-

ture du fil à des ateliers spécialisés. De nombreux petits ateliers se sont spécialisés dans le tricotage sommaire en longs tubes du fil, étape préalable à la teinture. Ces tubes de fils, une fois teints, seront ensuite détricotés et le fil sera embobiné. Ils ont des marges bénéficiaires très petites, mais peuvent

travailler à domicile, avec un investissement faible. Le fait de jouer sur la saisonnalité des deux marchés, mais aussi sur les deux activités (le tricot et la confiserie, destinée au marché national) donne au système une certaine souplesse, notamment dans le contexte de crise des exportations du textile.

**Tableau 10** *Caractéristiques actuelles de quelques clusters de villages de métiers des provinces de Hanoi et Bac Ninh*

Village-mère	Activité(s)	Nombre villages cluster	Taille main-d'œuvre cluster	Communes sous-traitées main-œuvre	Activités amont	Activités sous-traitées	Activités dans atelier donneur d'ordre	Activités avalées ou annexes
La Phu	Tricotage et confiserie	10	12 000 dont 7 000 de l'extérieur Village mère	Districts de Quoc Oai, Hoai Duc, Chuong My	Achat fil Prétricotage Teinture (La Phu et La Ca) Embobinage Fabrication de la maltose (Cat Que)	Tricotage mécanique	Contrôle qualité Finitions Assemblage Emballage	Cols et bords de manche Broderies Films plastique Emballage
Phu Vinh	Vannerie	20			Traitement rotin et bambou	Tressage manuel	Finitions Assemblage Vernissage Emballage	
Dong Ky	Meubles d'art	9	25 000	Phu Khe Huong Mac Ngo Ven Ha	Découpe	Sculpture Incrustation nacre Trous spéciaux	Assemblage Vernissage Teinture ponçage	
Duong O	Papeterie	5		Chem Khe Ngo Khe Provinces périphériques	Récupération commerce tri		Préparation pâte à papier Cuisson sur chaîne Embobinage	Pliage Découpe Imprimerie Papier do Papier votif

Source : enquêtes menées par Sylvie Fanchette et Nguyen Xuen Hoan auprès des services des comités populaires des communes et des artisans.

### 1.4.2. Particularités et complémentarité des entreprises formelles et informelles

Dans les villages de métier, la majeure partie des entreprises appartient au secteur informel (80 %), ce chiffre variant selon la possibilité d'industrialiser le processus de fabrication des produits et les types de marchés ciblés (domestique ou exportation). Les entreprises, quel que soit leur statut juridique, fonctionnent en relation avec d'autres au sein des *clusters* et occupent une place particulière à l'intérieur de la chaîne de production. Il n'est donc pas justifié de les étudier de façon séparée. Cependant, chaque statut juridique a ses particularités, ses avantages et inconvénients et le secteur informel continue d'être prépondérant dans un contexte de pléthore de main-d'œuvre dans les campagnes, d'accès difficile au capital et aux marchés internationaux, et de manque de place.

#### L'importance numérique des différents types d'entreprises et caractéristiques selon les *clusters*

##### *La difficulté à localiser les clusters dans l'espace*

L'analyse des *clusters* repose tout d'abord sur des enquêtes de terrain, et la cartographie de statistiques sur les activités pour localiser les regroupements de villages. Les liens entre ces derniers ne sont pas toujours faciles à établir car ils évoluent dans le temps et dans l'espace.

La sphère d'embauche s'élargit : les plus grandes entreprises déclarées vont en effet chercher des ouvriers dans des provinces de plus en plus éloignées pour leur offrir des salaires plus faibles. Ceci a un impact sur l'embauche locale, qu'elle soit saisonnière, permanente ou

en sous-traitance à domicile. Par ailleurs, l'extension de l'espace de production des villages-mère sur les communes voisines s'accélère : faute de place, les entreprises de grande taille déménagent dans leur environnement proche, ou vers les districts ou les provinces plus éloignés où le foncier leur est plus accessible.

Tous ces facteurs montrent la variabilité de la forme des *clusters* et leur extension spatiale au delà des limites des communes avoisinantes, qui rendent de plus en plus difficiles la délimitation du *cluster* et le dénombrement des entreprises et de la main-d'œuvre.

Nous nous sommes attachés à une définition locale du *cluster*, à l'exception du cas de Dong Ky, dont la dimension est régionale, voire internationale (il s'étend jusqu'en Chine du Sud).

Par ailleurs, le dénombrement des villages appartenant aux *clusters* est à considérer avec prudence : non seulement certaines communes sont composées d'un seul village de grande taille, alors que d'autres en comptent plusieurs petits – ce qui fausse la taille des *clusters* – mais il fait également souligner que les villages satellites du *cluster* ne participent pas à l'activité de la même façon (main-d'œuvre, sous-traitance, terres, services, savoir-faire, etc.).

##### *Une participation des entreprises déclarées variable selon les activités*

Les entreprises « locomotives » des *clusters* sont généralement déclarées. Ouvertes sur les marchés internationaux, innovantes sur le plan technique, capables d'investir dans l'achat des matières premières aux cours très fluctuants, elles sont le socle sur lequel les *clusters* fonctionnent, et grâce auquel les petites entreprises peuvent participer (indirectement) au marché international. Leur part

varie selon les types d'activités : tout dépend du système de production, de la taille de la chaîne de production et de l'importance de la

sous-traitance. Un équilibre entre ces entreprises déclarées et la multitude des petits ateliers familiaux informel est nécessaire.

**Tableau 11** *Caractéristiques des clusters étudiés dans les provinces de Bac Ninh et Ha Tay (Vietnam, 2006)*

Clusters	Dong Ky	Duong Oo	La Phu	Phu Nghia
	Meubles d'art	Papeterie	Tricotage Confiserie	Vannerie rotin et bambou
Nombre de villages dans le cluster	12	5	7	26
Nombre d'ateliers déclarés	246	110	130	62
– Sociétés et compagnies	99	19	33	60
– Entreprises privées déclarées	85	73	95	2
– Coopératives	62	28	2	0
Foyers artisans non déclarés	5 038	630	3 078	7 580
<b>Total des ateliers</b>	<b>5 284</b>	<b>740</b>	<b>3 208</b>	<b>7 642</b>
Part des ateliers déclarés	4,6 %	14,8 %	4 %	0,8 %
Foyers dans les services	322	65	1 500	2 170
Actifs dans artisanat	23 186	8 200	14 741	18 159
Actifs de l'intérieur du cluster	15 386	4 160	7 541	17 259
Actifs de l'extérieur du cluster	7 800	4 040	7 200	900

Sources : enquêtes menées auprès des comités populaires des communes, Nguyen Xuan Hoan – Center for Agrarian Systems Research and Development (CASRAD), 2006.

Les clusters ayant connu une plus grande concentration de capitaux et un niveau d'industrialisation rapide, tel celui de la papeterie de Phong Khe, comptent une part plus grande d'entreprises déclarées. Plus développées en matière d'investissements, d'innovation technique, d'ouverture sur les marchés, elles occupent de larges parcelles pour installer leurs machines (de préférence dans la zone artisanale) et investissent un montant plus élevé de capitaux dans une activité devenue très mécanisée.

En revanche, l'activité de la vannerie, principalement manuelle, compte moins d'entreprises déclarées. Celles-ci sont en général des entreprises exportatrices commerciales qui distribuent la majeure partie du travail à plusieurs dizaines de groupes de production qui, à leur tour, sous-traitent des petits ateliers. Ces entreprises déclarées ont des ateliers de grande taille car les étapes de production qui y sont effectuées (contrôle de la qualité, vernissage, emballage, etc.) sont très consommatrices d'espace. Elles font partie des plus grosses

entreprises de l'ancienne province de Hà Tay. Elles investissent dans la recherche de marchés et dans les activités de communication (10 % de leurs dépenses), ont des sites Internet et participent aux associations professionnelles (lorsqu'elles existent ; cf. Mekong Economics, 2008). Elles sont généralement localisées le long des routes départementales ou dans les zones artisanales.

Les activités de menuiserie d'art et au tricotage, caractérisées à la fois par un nombre élevé d'entreprises formelles capables d'exporter, mais aussi par une chaîne de production très longue qui implique de nombreux artisans sous-traités aux qualifications variées, se trouvent dans une situation intermédiaire. La menuiserie d'art demande un fonds de roulement élevé, le bois, la nacre et les machines de séchage étant très coûteux.

**Tableau 12** *Caractéristiques des SARL enquêtées dans les clusters en 2006*

Nom du cluster	Superficie résidence + production (en m <sup>2</sup> )	Part superficie louée (ZI* + privé) (en %)	Total capital investi/SARL (en M VND)	Total capital foncier/SARL (en M VND)	Fonds de roulement (en M VND)	Chiffre d'affaire moyen (en M VND)	Nbre entreprises enquêtées	Nbre d'employés permanents dans une SARL (en moyenne)	MO sous-traitants/1 sarl (per)
Dong Ky	2 081,56	72 %	8 232,56	751,56	6 982,88	7 593,75	16	161	22
Phong Khe	3 566,66	54%	13 044,16	5 816,66	2 184,30	14 400,00	6	36	0
La Phu	1 401,80	68 %	6 539,70	1 836,00	2 434,80	10 200,00	10	104	261
Phu Nghia	4 421,25	92 %	5 866,25	742,50	4 615,40	12 600,00	8	50	0

\* zone industrielle.

Source : enquêtes de Nguyen Xuan Hoan ; 2006.

### La complémentarité des entreprises aux statuts juridiques variés : un gage de flexibilité au sein du système de production

#### *Les entreprises déclarées : les locomotives du cluster aux marchés diversifiés*

Il existe plusieurs types de statuts juridiques des entreprises, chacun étant caractérisé par différents niveaux de responsabilité de ses membres et de participation financière au capital :

- les compagnies,
- les SARL,
- les coopératives,
- les entreprises privées avec factures rouges.

Ces entreprises possèdent les caractéristiques suivantes :

- elles ont l'habilité légale pour signer des contrats avec des partenaires nationaux (notamment le secteur public) et internationaux ;
- elles ont plus facilement accès au crédit bancaire : elles bénéficient de taux bonifiés (0,1%, contrairement aux autres entreprises : 1,2 % par mois) et peuvent emprunter de plus grosses sommes ;
- elles ont un accès privilégié au foncier, notamment dans les zones artisanales, ce qui leur permet d'élargir leur échelle de production,

d'innover et de diversifier les produits (sur les 200 parcelles de la zone artisanale [ZA] de Dong Ky, 168 sont louées par des entreprises déclarées) ;

- elles peuvent plus facilement ouvrir des comptes bancaires (déterminant pour l'exportation), et bénéficient de cachets et de factures officielles ;
- elles peuvent ouvrir des filiales dans d'autres provinces du pays pour mieux contrôler leur accès aux matières premières et élargir l'envergure de leur marché ;
- elles peuvent participer à des événements pour la promotion commerciale de leurs produits (foires, journées commerciales, etc.).

Cependant, l'engouement pour la formalisation s'est rapidement transformé en désenchantement dans certains *clusters*. En effet, le coût de la formalisation est élevé pour les entrepreneurs car celle-ci nécessite des démarches administratives très lourdes pour des patrons peu formés en gestion. Selon les dispositions de la Loi sur les entreprises ils doivent :

- embaucher un comptable extérieur à la famille et le déclarer ;
- déclarer l'intégralité de leurs bénéfices, et sont imposés à hauteur de 28 % sur ce montant ;
- payer la TVA à 10 % ;
- se soumettre au droit du travail, déclarer au minimum dix travailleurs et les assurer.

La gestion à laquelle elles sont soumises par les provinces et les districts est trop stricte et trop coûteuse pour certaines entreprises à la limite de leur seuil de rentabilité. De plus, peu de patrons ont suivi une formation en gestion : ils se sont formés « sur le tas » et sont passés d'une entreprise informelle artisanale à une société, sans pour autant disposer des com-

pétences requises pour gérer une entreprise moderne. Dans la Province de Bac Ninh, sur 59 600 actifs dans les villages de métier, seuls 2,3 % sont diplômés des collèges ou universités, 3,1 % sortent des écoles professionnelles, 2,3 % ont bénéficié de cours de formation technique (Bac Ninh DPI, 2005).

Certaines entreprises ont fait faillite peu de temps après avoir changé de statut.

Les coopératives jouent un rôle intermédiaire entre les entreprises privées déclarées et la multitude des petits ateliers familiaux. Elles ont les mêmes obligations que les autres entreprises déclarées (paiement de taxes, assujettissement à la loi du travail, etc.) mais elles permettent d'associer les intérêts d'ateliers familiaux qui n'ont pas les moyens de se formaliser individuellement. Elles mettent en commun leurs capitaux, leurs savoir-faire et leur main-d'œuvre. Grâce aux apports financiers de leurs membres, les coopératives sont capables de s'équiper et d'innover techniquement. Dans les villages du textile, les coopératives ont joué un rôle important dans la rénovation des métiers à tisser, dans l'installation des équipements et des réseaux électriques. Elles ont procédé à la formation de nouveaux artisans ou à l'amélioration des qualifications de leurs membres.

Cependant, le coopérativisme ne jouit pas, de la part des artisans, d'un engouement à la hauteur de son intérêt pour les petites entreprises qui auraient intérêt à mettre en commun leur capital. Dans les *clusters* de La Phu et Phu Nghia, ils sont presque inexistantes, alors qu'à l'époque collectiviste les coopératives ont joué un rôle très important dans l'élargissement des *clusters* de villages. On peut penser que les mauvais souvenirs de cette époque, la faillite des coopératives « à l'ancienne », le manque de confiance des artisans pour ce système de

production, et la difficulté à créer des liens suffisamment forts entre les artisans pour se fédérer ont eu raison de leur développement.

### *Les ateliers familiaux non déclarés*

Les entreprises familiales informelles ne sont pas régies par le Code du commerce et ne sont pas soumises au Code du travail, aux taxes sur la production. Elles ne délivrent pas de factures. Les activités commerciales et de gestion sont effectuées par des membres de la famille, souvent non rémunérés (généralement les épouses). Cette forme d'organisation permet de mobiliser tous les membres de la famille, de valoriser le temps de travail et l'espace résidentiel au profit de la production, et d'utiliser la main-d'œuvre au gré des commandes (travail de nuit, heures supplémentaires, etc.). L'emploi est flexible et s'adapte au marché ou aux conditions de production (les coupures d'électricités sont régulières, les problèmes d'approvisionnement en matière première freinent la production, etc.). D'ailleurs, quel que soit le niveau des commandes, les ouvriers désertent l'atelier en période de récolte du riz (Fanchette et Nguyen Xuan Hoan, 2009).

Même non déclarés, ces ateliers ont une capacité d'embauche non négligeable et sous-traitent aussi un large volant de main-d'œuvre. En moyenne, chaque atelier de production emploie régulièrement 27 personnes et recrute 8 à 10 travailleurs saisonniers. Les ateliers spécialisés dans les activités du textile, de la couture, et de la broderie, très intensifs en main-d'œuvre, peuvent embaucher jusqu'à 30 à 50 personnes (certains emploient parfois plusieurs centaines de travailleurs ; cf. Nguyen Quy Nghi, 2009). Par ailleurs, les plus grandes entreprises non déclarées parviennent tout de même à exporter, moyennant le paiement de 10 % de

taxes aux entreprises intermédiaires, dont elles utilisent les licences d'exportation.

On rencontre différents types d'entreprises non déclarées, leur place au sein de la chaîne de production variant selon les activités et le niveau des techniques requises :

- les ateliers qui ont un savoir-faire spécifique ou possèdent les machines nécessaires pour exécuter des tâches précises ;
- les ateliers sous-traitants, qui exécutent des tâches non qualifiées :
  - ils prennent une grosse commande à un donneur d'ordre mais doivent à leur tour sous-traiter une partie de celle-ci à d'autres ateliers plus petits, ou embaucher des ouvriers à domicile ;
  - ils sont sous-traités par les entreprises déclarées qui travaillent pour l'exportation une partie de l'année. Ils sous-traitent à leur tour des petits ateliers pendant la période de production pour le marché domestique ;
  - ils n'embauchent que les membres de leur famille, faute de moyens (manque de place, d'argent pour les nourrir et acheter de la matière première).

Une enquête effectuée en 2006 à Dong Ky par Nguyen Xuan Hoan auprès d'une cinquantaine d'entreprises de différents statuts montre leurs particularités :

- les entreprises déclarées possèdent des ateliers d'une grande superficie (plus de 800 m<sup>2</sup>), sur des parcelles généralement louées et localisées à l'extérieur (*i.e.* dans la ZA ou en marge de l'espace résidentiel) de ce grand village (13 000 habitants) densément peuplé. Les ateliers familiaux, qu'ils soient déclarés ou non, sont en général localisés au sein de l'espace résidentiel ;



- les ateliers familiaux non déclarés ont un capital à investir et un fonds de roulement très limité. Ils n'ont pas accès aux prêts bonifiés des banques et accèdent difficilement aux terrains des ZA ;
- les coopératives présentent des caractéristiques médianes en termes de superficie, de capital et de chiffre d'affaires par rapports aux autres entreprises déclarées et aux ateliers familiaux ;
- se déclarer pour un atelier familial offre une plus grande capacité d'emprunt et de location de terre, sans pour cela que le chiffre d'affaires soit beaucoup plus élevé que celui des ateliers familiaux non déclarés. Le coût de la formalisation (déclaration des bénéficiaires, paiement des taxes) est élevé pour ces petites entreprises.

### Une formalisation incomplète des entreprises déclarées

#### *Des entreprises de petite taille sans capacités/industrie moderne*

Selon l'étude effectuée par Mékong Economics (2008), sur les 21 entreprises, SARL et joint ventures étudiées dans la province de Ha Tay, seules 8 avaient, en 2007, un fonds de roulement de 3 milliards (Md) VND (environ 120 000 EUR) et plus<sup>[33]</sup>. Ces sociétés déclarées sont soumises à deux types de concurrence : celle des sociétés d'État qui bénéficient de nombreux avantages par rapport au secteur privé (en termes d'accès au foncier et aux crédits) et celle des ateliers du SI, qui ont des coûts de production bien inférieurs (ils ne payent pas de taxes), utilisent une main-d'œuvre familiale sous-payée et ne sont pas soumis à la réglementation du travail.

#### *Des entreprises au sein desquelles domine l'emploi informel*

Le poids de l'emploi informel dans les entreprises formelles est très élevé : peu d'employés sont déclarés. Seuls les comptables et les quelques employés qualifiés (secrétaire, contremaître, technicien spécialisé, etc.) sont couverts par des assurances sociales et ont des contrats de travail. Chaque patron négocie au coup par coup les conditions d'embauche. Pour les travaux les plus dangereux, les salaires sont plus élevés. Pourtant, en cas d'accident du travail, les autorités locales ne pouvant pas intervenir, les patrons devraient payer des assurances à tous leurs employés, mais ils jouent sur la saisonnalité du travail pour ne pas le faire.

Dans certaines entreprises déclarées, les difficiles conditions de travail (horaires très longs, heures supplémentaires non payées, conditions sanitaires difficiles, logements insalubres, etc.) poussent de nombreux ouvriers à changer souvent d'emploi : les ouvriers non déclarés cherchent toujours une meilleure situation (salaire, logement, nourriture, cadre de travail, etc.). Cet important *turnover* fragilise ces entreprises, notamment en période de grosses commandes.

De même, les difficiles conditions d'embauche et le manque de flexibilité des horaires découragent les villageois des alentours. Les ouvriers permanents proviennent d'ailleurs des provinces montagneuses et collinaires des abords du delta, où l'offre professionnelle est limitée. Ainsi, il suffit que des entreprises s'y installent et détournent la main-d'œuvre habituellement embauchée dans les villages du delta pour que l'impact sur la sphère d'embauche dans les villages de métier s'en ressente<sup>[34]</sup>.

[33] La plus grosse – une *joint venture* – disposait de 900 000 EUR.

[34] Le village de La Phu rencontre ce genre de difficultés avec ses anciens ouvriers de la province de Thanh Hoa.



### *Une difficile mise aux normes des entreprises formelles*

Certains entrepreneurs, conscients des difficiles conditions de travail et de vie qu'ils offrent à leurs ouvriers, souhaiteraient leur construire des dortoirs, et acheter des machines plus performantes et moins nuisibles à leur santé. Selon la loi sur les entreprises, ils sont sensés suivre certaines règles concernant la santé de leurs employés, sur l'organisation de l'espace de travail (séparation des zones d'entreposage des matières premières, des produits finis, des zones où sont installées les machines) mais ne disposent pas des moyens en capitaux et en espace de production nécessaires. Pour autant, la plupart de ces patrons – issus du monde rural, sans autre formation que l'expérience et les savoir-faire transmis de géné-

ration en génération – sont peu conscients des risques environnementaux et sanitaires que représente leur activité et la forte concurrence entre des entreprises formelles aux coûts de production de plus en plus élevés les pousse à exercer une pression sur la main-d'œuvre et donc à sacrifier la qualité du travail.

Étant payés à la tâche, les ouvriers cherchent à travailler plus que les horaires légaux pour gagner plus, et suivent des cadences très dures. Les patrons embauchent dans leurs ateliers des personnes jeunes (parfois âgées de moins de 16 ans, l'âge légal), originaires des zones reculées et sans qualification. Dans le contexte de crise industrielle, le nombre d'employés de longue durée (*i.e.* un an avec contrat) a diminué dans la plus grande entreprise de La Phu.



## Conclusion

Depuis plusieurs siècles, dans les villages de métier du delta du fleuve Rouge, une main-d'œuvre nombreuse s'adonne de façon permanente et saisonnière à l'artisanat et à l'industrie. Organisés en *clusters*, ces villages participent à des chaînes de production dont la longueur dépend des activités et du niveau de mécanisation des techniques. La fragmentation du processus de production s'explique par la faible capacité financière et technique des artisans (travaillant pour la plupart de façon informelle), le manque de place dans les ateliers, la recherche de valorisation des savoir-faire (pour les meilleurs artisans) et la mécanisation croissante de certaines étapes du processus. En se spécialisant dans une étape du processus de production ou dans un type de produit, les ateliers limitent la concurrence. Au sommet de la pyramide, les donneurs d'ordre – pour la plupart constitués en compagnies ou sociétés déclarées – soustraient à une multitude de petites entreprises familiales informelles une partie manuelle ou ouvragée des articles à fabriquer.

Ainsi, au sein de la chaîne de production, il existe une intégration très forte entre les entreprises déclarées et les ateliers familiaux. Celle-ci permet aux petites entreprises de participer au marché international, de diversifier leurs produits et d'augmenter les volumes de production par le biais de la sous-traitance.

Cependant, cette intégration des deux secteurs, aussi productive soit-elle, se fait au détriment des conditions de travail des ouvriers et des artisans (compte tenu du caractère informel de ces entreprises et des liens de sous-traitance) et du suivi de la qualité. Les corporations de métier, qui contrôlaient la qualité de la production et la formation des artisans, ont été démantelées à l'époque collectiviste, et les coopératives n'ont pas pu remplacer l'énorme vide entraîné par leur disparition. De plus, les entreprises déclarées ne respectent pas réellement le Code du travail, ni les lois en matière environnementale et de qualité des produits.

Pourtant, la part du secteur formel dans les *clusters* de village de métier ne peut dépasser un certain pourcentage : un trop grand nombre d'entreprises déclarées les mettrait en concurrence et limiterait le système de sous-traitance, garantie de la flexibilité de ce système de production localisé. Par ailleurs, la mécanisation qu'accompagne la modernisation des entreprises formelles (qui cherchent à standardiser leur production et à augmenter les cadences) va dans le sens d'un plus grand contrôle de l'intégralité du processus de production et de la baisse de la sous-traitance de ses différentes étapes. Seule une semi-mécanisation de certaines étapes effectuées au sein d'ateliers spécialisés pourra garantir l'embauche d'une main-d'œuvre nombreuse dans cette région aux campagnes densément peuplées et sous-employées une partie de l'année.

## Bibliographie

COMITÉ POPULAIRE DE LA PROVINCE DE BAC NINH, DIRECTION DU PLAN ET DE L'INVESTISSEMENT - BAC NINH DPI (2005), *Rapport sur les villages de métier*, Hanoi.

DUBIEZ, B. et C. HAMEL (2009), *Étude socio-spatiale de deux villages de métier. Les villages de Dong Ky et de Kieu Ky*, Rapport de stage pour l'obtention de master en sociologie urbaine et en urbanisme et aménagement, IRD, Hanoi.

FANCHETTE, S. et NGUYEN XUAN HOAN (2009), « Un cluster en expansion : les villages de métier de meubles d'art de Dong Ky, réseaux sociaux, dynamiques territoriales et développement économique (delta du Fleuve rouge – Vietnam) », Revue *Moussons* n° 13-14 spécial « Vietnam : Histoire et perspectives contemporaines », pp. 243-268, Aix en Provence.

FANCHETTE, S. (2007), "The Development Process of Craft and Industrial Village (CIV) Clusters in Ha Tay and Bac Ninh Province (Vietnam): from Village Initiatives to Public Policies", *Vietnamese Studies* n° 3 (165), Ed. The Gioi, Hanoi.

JICA et MARD (2004), *The Study on Artisan Craft Development Plan for Rural Industrialization in the Socialist Republic of Vietnam, Final Report*, Vol. 1. Almec, Tokyo.

MEKONG ECONOMICS (2008), *Survey on Advocacy Demand, Business Associations and Business Development Services in Crafts Sector in Ha Tay*, Final Report Prepared for Global Competitiveness Facility for Vietnamese Enterprises, Hanoi.

NGUYEN HUU CHI (2008), "Informal Employment in the Red River Delta (Vietnam): A Comparative Analysis of Rural and Urban Areas" (Preliminary version), Doctoriales en sciences sociales « Mobilité, migrations et secteur informel », 29 novembre 2008, Tam Dao.

NGUYEN QUY NGHI (2009), « La reconfiguration des districts industriels au Vietnam » in *Du monde local au monde global, une analyse sociologique des mutations d'un village de métier*, Doctorat de Sociologie, Université Louis Lumière 2, Lyon.

UNIDO (1998), "Rural Industrial Development in Vietnam" in *Strategy for Employment Generation and Regionally Balanced Development, under project VIE/98/022/08/UNIDO*, Funded by UNDP, in collaboration with MARD, Hanoi.

VU TUAN ANH (2006), "Off-farm Business as a Poverty Reduction Actor in Vietnam's Rural Areas", in VU Tuan Anh et S. Sakata (Eds), "Actors for Poverty Reduction in Vietnam", *IDE ASEDP Series* n° 73, pp. 111-140.



Conférences  
& Séminaires

06

Décembre 2012

# L'économie informelle dans les pays en développement



SOUS LA DIRECTION DE :

Jean-Pierre CLING,

Stéphane LAGRÉE,

Mireille RAZAFINDRAKOTO

et François ROUBAUD